



Communiqué de presse

SUISA a encaissé 148 millions en faveur des compositeurs et des éditeurs de musique

Lors de son Assemblée générale, SUISA a présenté les résultats de l'exercice 2009: le chiffre d'affaires est de CHF 147,6 mio. et cela signifie une réduction de 3% par rapport à l'année précédente, alors que la somme à répartir n'a diminué que de 1,7% par rapport à 2008, en s'établissant à CHF 119,5 mio. Ce bon résultat s'explique une fois de plus par les recettes provenant des droits d'émission et d'exécution, en premier lieu donc par les utilisations de musique à la télévision et à la radio, et également par les concerts. Comme prévu, les chiffres d'affaires relatifs aux licences de supports sonores sont en nette baisse, idem pour les redevances pour la copie privée.

Zurich/Berne, le 26.6.2010 – Le Conseil et la Direction de SUISA, la Coopérative des auteurs et éditeurs de musique, ont présenté aujourd'hui à Berne un bon résultat pour l'année 2009. Ce bon résultat a été possible malgré un recul de 3%, de CHF 141,27 mio. à CHF 136,86 mio, des recettes provenant des licences de droits d'auteur, par rapport à l'année record 2008. Grâce à des dépenses en baisse (moins 8% par rapport à 2008), la somme à répartir ne diminue que de 1,7% et s'établit à CHF 119,5 mio. (2008: CHF 121,6 mio.). Le maintien du chiffre d'affaires à un haut niveau s'explique entre autres par une augmentation de près de 4% des recettes relatives aux droits d'exécution, avec à nouveau une contribution importante de certaines grandes manifestations à succès. Une fois de plus, la situation est contrastée en ce qui concerne les droits de reproduction (-10% par rapport à 2008); les recettes du commerce en ligne ont bien à nouveau augmenté de 46%, soit CHF 0,61 mio., mais la diminution en ce qui concerne les licences pour supports sonores physiques (CD -13 %, soit CHF 2 mio.) touche durement les créateurs de musique. Alfred Meyer, l'actuel Directeur général, a expliqué le résultat des comptes annuels de la manière suivante: «Ce résultat est légèrement supérieur à nos attentes et reflète les changements vécus par la branche musicale».

Passage de témoin à une nouvelle Direction

L'Assemblée générale de SUISA a exprimé de vifs remerciements au Directeur général Alfred Meyer, qui prend sa retraite à fin juin. De sincères remerciements ont également été adressés à Jean Cavalli, qui entrera le 1^{er} juillet 2010 au service de la Société Suisse des Auteurs SSA. Alfred Meyer et Jean Cavalli ont, en tant que membres de la Direction, été les garants du succès de SUISA durant une longue période. Ils se sont engagés dans un contexte de plus en plus difficile, notamment ces dernières années, pour que les compositeurs et les éditeurs de musique continuent à recevoir des rémunérations équitables. Ils sont remplacés à la Direction par Andreas Wegelin en tant que Directeur général (déjà Directeur précédemment), Vincent Salvadé (nouveau) en tant que Directeur général adjoint et Irène Philipp Zibold (nouvelle) en tant que troisième membre de la Direction.



Le futur Directeur général en appelle à la solidarité des membres

Dans son intervention, le nouveau Directeur général Andreas Wegelin a rappelé quelle est l'importance de l'engagement des membres en faveur de leur coopérative: «La numérisation met les auteurs devant des défis qui ne sont pas que de nature économique. En Suisse également, nous observons une tendance qui consiste à considérer que la musique, les films, etc. sont à disposition gratuitement et qu'on peut se servir sans scrupules. Je suis inquiet lorsque je vois que certains parviennent à convaincre des personnalités politiques que les droits des auteurs doivent être remis en question. Je tiens à signaler que les bénéfices de nombreuses entreprises et les salaires de nombreux salariés existent grâce au fait que des gens écoutent de la musique, regardent des films et lisent des livres. L'économie des biens culturels est devenue une composante importante de notre économie. J'estime que c'est faire preuve de myopie que de scier la branche sur laquelle tant de personnes sont assises – et ceci également chez nous en Suisse. Nous voulons que les auteurs continuent à être rémunérés équitablement lorsque des ventes sont réalisées grâce à leurs œuvres. Et nous prions nos membres de s'engager dans ce sens de manière solidaire pour leur coopérative.»

[Rapport annuel 2009 en version PDF](#)

[Le Conseil de SUI SA sur Internet](#)

Informations complémentaires:

Communication SUI SA

Martin Wüthrich

Tél. +41 44 485 65 03

SUI SA

SUI SA est la coopérative des compositeurs, paroliers et éditeurs de musique de Suisse et du Liechtenstein. Parmi ses 28 000 membres, elle compte des créateurs musicaux de tous les genres. En Suisse et au Liechtenstein, SUI SA représente le répertoire musical de deux millions d'auteurs du monde entier. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients.

Avec environ 200 collaborateurs à Zurich, Lausanne et Lugano, SUI SA réalise un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de francs. Organisation à but non lucratif, elle répartit les revenus de licences aux auteurs et éditeurs de musique, cela après déduction de ses frais d'administration.